



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

# **PORTANT SUR LE CONCOURS PARTICULIER RELATIF AUX BIBLIOTHÈQUES CREE AU SEIN DE LA DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION**

## TABLE DES MATIERES

---

Introduction .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Chiffres clés 2021.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1 Activité de la DGD Bibliothèques en 2021 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.1 Les crédits de la DGD Bibliothèques en 2021.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.2 La 1 <sup>ère</sup> fraction de la DGD Bibliothèques en 2021.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.3 La 2 <sup>nde</sup> fraction de la DGD Bibliothèques 2021.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1.4 Consommation globale.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2 Bilan de l'accompagnement des collectivités locales par la DGD Bibliothèques en 2021.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.1 La répartition des crédits et des opérations par région.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.2 Les collectivités accompagnées.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3 Les opérations accompagnées par type de projet ...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3.1 Classification des types d'opération.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3.2 La répartition selon les catégories de projets en nombre d'opérations accompagnées.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3.3 La répartition selon les catégories de projets en crédits DGD Bibliothèques alloués.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.3.4 Point sur les projets immobiliers.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.4 Les opérations accompagnées en fonction des collectivités locales.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.5 Taux d'accompagnement financier .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3 Table des tableaux.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE : présentation des opérations intéressantes 2021...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## INTRODUCTION

---

Les bibliothèques publiques constituent un équipement culturel très utilisé par la population, avec 40% des Français âgés de 15 ans et plus qui se sont rendus en bibliothèque municipale et intercommunale, chiffre en augmentation depuis 1997 (données 2016)<sup>1</sup>. Elles constituent un réseau dense de plus de 15 000 lieux de lecture (gérés par les communes, intercommunalités et départements), dont 8 100 bibliothèques et 8 400 points d'accès au livre.

Pour les collectivités territoriales, la bibliothèque ou médiathèque est souvent le principal, voire le seul équipement culturel, proposant non seulement des ressources variées (livres, documents audiovisuels, jeux, ressources numériques, etc.) mais également des services (mise à disposition d'ordinateurs et d'accès Internet, aide à la formation et auto-formation, ateliers, etc.) et des animations culturelles. L'évolution actuelle de ces équipements les amène à diversifier leur offre, afin de répondre à des besoins toujours plus divers.

Maintenir à jour ces services et en garantir la qualité exige, de la part des collectivités territoriales, des investissements réguliers, que ce soit dans les bâtiments eux-mêmes, dans le matériel à disposition, dans l'achat de ressources ou la création de nouveaux services. **C'est pourquoi l'Etat accompagne ces collectivités, en fournissant une expertise lors de l'élaboration et du suivi des projets mais également un soutien financier.**

**En la matière le principal transfert financier de l'Etat aux collectivités territoriales est le concours particulier relatif aux bibliothèques créé au sein de la dotation générale de décentralisation (abrégé dans le présent document en « DGD Bibliothèques ») :** depuis 1986, ce concours relevant du budget du ministère en charge des collectivités territoriales mais géré conjointement avec le ministère chargé de la culture est un dispositif qui accompagne entre 600 et 1 300 projets chaque année : construction ou rénovation de bâtiments, conservation patrimoniale, création de services numériques, réinformatisation, achats de bibliobus, acquisition ou numérisation de collections, extension ou évolution des horaires d'ouverture... Depuis la création de ce concours, plus de 2,8 millions de m<sup>2</sup> de bibliothèques ont ainsi été construits ou rénovés, à travers l'ouverture ou la réouverture de 70 à 110 établissements de lecture publique par an.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Culture, *Bibliothèques municipales et intercommunales - Données d'activités 2016, synthèse nationale*, 2018, en ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Bibliotheques-municipales-et-intercommunales-Donnees-d-activite-2016>

Cette édition 2021 du rapport d'activité sur le concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la dotation générale de décentralisation a pour **objectif de restituer les données concernant la DGD Bibliothèques**, de les replacer dans le cadre de la politique nationale en matière de lecture publique et d'offrir de premiers éléments d'analyse sur les opérations accompagnées.

**Ce rapport d'activité est organisé en deux parties :** un récapitulatif des principaux éléments de la gestion de la DGD Bibliothèques en 2021 ; un bilan général des opérations accompagnées, basé sur les statistiques issues des remontées des différentes régions.

## CHIFFRES CLES 2021

---

**Montant 2021** : 103 424 417€ dont 15 415 799€ du plan de relance

*Dont 1<sup>ère</sup> fraction* : 92 894 013€

*Dont 2<sup>nde</sup> fraction* : 10 530 404€, soit 10,82% de l'enveloppe

**Consommation de l'enveloppe** : 100% (2 991€ non consommés)

**Nombre d'opérations** : 1 379

*Dont 1<sup>ère</sup> fraction* : 1372

*Dont 2<sup>nde</sup> fraction* : 7

**Opérations menées par des communes** : 1 047 (76%)

**Opérations menées par des EPCI** : 287 (21%)

**Opérations menées par des départements** : 45 (3%)

**Crédits versés aux communes** : 79 810 098€ (77%)

**Crédits versés aux EPCI** : 19 358 511€ (19%)

**Crédits versés aux départements** : 4 252 628€ (4%)

**Opérations les plus nombreuses** : les extensions d'horaires d'ouverture (421)

**Opérations les plus coûteuses** : immobilier (65% du budget total), **coût moyen par opération immobilière** : 357 700€

# 1 ACTIVITE DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2021

---

## 1.1 LES CREDITS DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2021

Pour rappel, les crédits de la DGD Bibliothèques sont divisés en deux enveloppes :

- La 1<sup>ère</sup> fraction, correspondant à au moins 85% du total des crédits, est répartie en début d'année entre les préfetures de région en fonction de la population pondérée par l'évolution des équipements de lecture publique par région (exprimée en m<sup>2</sup> de bibliothèque/habitant). Elle est gérée directement par les SGAR, sur instruction des DRAC ;
- La 2<sup>nde</sup> fraction, correspondant à 15% du total des crédits au maximum, est gérée par les administrations centrales des deux ministères. Elle accompagne, sous réserve de critères d'éligibilité, les projets ayant un rayonnement national ou régional et dont le poids financier ne peut être supporté par la seule enveloppe régionale concernée.

En 2021, les crédits ouverts au titre de la DGD Bibliothèques se sont élevés à **103 424 417€** :

- 92 894 013€ pour la première fraction ;
- 10 530 404€ pour la seconde fraction, soit 10,182 % de l'enveloppe.

Le montant de la seconde fraction est fortement impacté par le projet de Clermont Auvergne Métropole, soutenu à hauteur de 5 000 000 € pour sa première tranche en 2021 et à hauteur de 9 657 688€ pour la deuxième tranche de crédits, versés en 2021.

## 1.2 LA 1<sup>ERE</sup> FRACTION DE LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2021

La répartition initiale de la première fraction, établie au mois d'avril 2021, se décompose comme suit :

**Tableau 1 : Répartition initiale par préfecture de région des crédits  
de la DGD Bibliothèques 1<sup>ère</sup> fraction**

<b>Région</b>	<b>Crédits 1<sup>ère</sup> fraction</b>
AUVERGNE-RHONE-ALPES	10 379 896 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	3 179 366 €
BRETAGNE	4 045 929 €
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 893 685 €
CORSE	1 097 784 €
GRAND EST	6 946 449 €
HAUTS-DE-FRANCE	8 193 774 €
ÎLE-DE-FRANCE	16 793 424 €
NORMANDIE	4 087 730 €
NOUVELLE-AQUITAINE	8 208 206 €
OCCITANIE	8 557 792 €
PAYS DE LA LOIRE	5 031 237 €
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	7 843 040 €
GUADELOUPE	1 018 279 €
GUYANE	1 342 225 €
MARTINIQUE	932 079 €
REUNION	1 258 572 €
MAYOTTE	979 454 €
SAINT-BARTHELEMY	25 938 €
SAINT-MARTIN	70 391 €
ST PIERRE ET MIQUELON	5 772 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 891 022 €</b>

**L'arrêté du 13 avril 2021 a fixé le montant de la 2<sup>nde</sup> fraction à 10 530 404€.**

**A l'automne, un point a été fait avec les conseillers livre et lecture en DRAC, en lien avec les SGAR, sur la programmation finale des opérations accompagnées en 2021.** Comme chaque année, certaines préfectures de région ayant constaté l'existence de crédits sans emploi dans leur enveloppe ont fait remonter ces crédits, qui ont ensuite été redistribués en novembre 2021 entre les préfectures de région ayant fait la demande de crédits complémentaires pour faire face à une demande importante. La répartition finale des crédits tenant compte de la distribution complémentaire de juin et des remontées et redistribution de novembre est la suivante :

**Tableau 2 : Répartition finale par préfecture de région des crédits  
de la DGD Bibliothèques 1<sup>ère</sup> fraction**

Région	Crédits 1 <sup>ère</sup> fraction
AUVERGNE-RHONE-ALPES	6 626 055 €
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	6 178 946 €
BRETAGNE	7 813 870 €
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 376 656 €
CORSE	1 052 387 €
GRAND EST	5 641 570 €
HAUTS-DE-FRANCE	7 865 912 €
ILE-DE-FRANCE	16 793 424 €
NORMANDIE	4 087 730 €
NOUVELLE-AQUITAINE	9 117 838 €
OCCITANIE	6 820 989 €
PAYS DE LA LOIRE	4 836 705 €
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	7 883 752 €
GUADELOUPE	224 300 €
GUYANE	1 342 225 €
MARTINIQUE	935 069 €
REUNION	2 236 361 €
MAYOTTE	1 054 450 €
SAINT-BARTHELEMY	0 €
SAINT-MARTIN	0 €
ST PIERRE ET MIQUELON	5 772 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 894 012 €</b>

### 1.3 LA 2<sup>NDE</sup> FRACTION DE LA DGD BIBLIOTHEQUES 2021

Les dossiers signalés pour bénéficier d'un accompagnement en 2<sup>nde</sup> fraction en 2021 avaient jusqu'au 31 août 2020 pour faire parvenir à leurs DRAC respectives et au Service du livre et de la lecture (Direction générale des médias et des industries culturelles) du ministère de la Culture les documents nécessaires au calcul de l'accompagnement financier. **L'arrêté est paru au Journal officiel le 13 avril 2021.**

**La 2<sup>nde</sup> fraction 2021 de la DGD Bibliothèques a accompagné 5 préfectures de région pour un total de 10 530 404 €, dont la répartition est indiquée ci-après :**

**Tableau 3 : Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD**  
**Bibliothèques 2<sup>nde</sup> fraction**

<b>Région</b>	<b>Crédits 1<sup>ère</sup> fraction</b>
AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 779 086 €
BRETAGNE	141 734 €
HAUTS-DE-FRANCE	191 440 €
NORMANDIE	218 144 €
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	200 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 530 404 €</b>

7 opérations ont été accompagnées sur cette 2<sup>nde</sup> fraction, dont la deuxième tranche de la construction de la nouvelle bibliothèque de Clermont Auvergne Métropole, la fin du projet d'aménagement intérieur de la bibliothèque-musée Inguimbertaine de Carpentras, un projet de restructuration de bibliothèque départementale (Pas-de-Calais), 2 bibliothèques numériques de référence (BNR), celles de Grenoble et du Pas-de-Calais et 2 projets d'évolution ou d'extension des horaires d'ouverture (Brest et Caen la mer).

#### **1.4 CONSOMMATION GLOBALE**

L'ensemble des crédits délégués a été engagé en 2021 et le taux de consommation de ces crédits est de 100%.

La répartition globale des crédits DGD par préfecture de région est la suivante :

**Tableau 4 : Répartition par préfecture de région des opérations de la**  
**DGD Bibliothèques (total)**

<b>Région</b>	<b>Crédits 1<sup>ère</sup> fraction</b>	<b>Crédits 2<sup>nde</sup> fraction</b>	<b>Total</b>
AUVERGNE- RHONE-ALPES	6 626 055 €	9 779 086 €	16 405 141 €
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTE	6 178 946 €	- €	6 178 946 €
BRETAGNE	7 813 870 €	141 734 €	7 955 604 €
CENTRE - VAL DE LOIRE	2 376 646 €	- €	2 376 656 €
CORSE	1 049 218 €	- €	1 049 219 €
GRAND EST	5 641 570 €	- €	5 641 570 €
HAUTS-DE- FRANCE	7 865 912 €	191 440 €	8 057 352 €

ILE-DE-FRANCE	16 793 424 €	- €	16 793 424 €
NORMANDIE	4 087 730 €	218 144 €	4 305 874 €
NOUVELLE-AQUITAINE	9 117 838 €	- €	9 117 838 €
OCCITANIE	6 820 989 €	- €	6 820 989 €
PAYS DE LA LOIRE	4 836 705 €	- €	4 836 705 €
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	7 883 752 €	200 000 €	8 083 752 €
GUADELOUPE	224 300 €	- €	224 300 €
GUYANE	1 342 225 €	- €	1 342 205 €
MARTINIQUE	935 069 €	- €	935 069 €
REUNION	2 236 361 €	- €	2 236 361 €
MAYOTTE	1 054 450 €	- €	1 054 450 €
SAINT-BARTHELEMY	- 0 €	- €	- €
SAINT-MARTIN	- 0 €	- €	- €
ST PIERRE ET MIQUELON	5 772 €	- €	5 772 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 890 832 €</b>	<b>10 530 404 €</b>	<b>103 421 227€</b>

Les crédits de la DGD Bibliothèques ont donc permis de satisfaire les demandes de financement portées par les territoires.

## 2 BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR LA DGD BIBLIOTHEQUES EN 2021

La Direction générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture rassemble, au premier trimestre de l'année suivante, les données concernant les opérations accompagnées financièrement par la DGD Bibliothèques durant l'année écoulée. Ce bilan permet d'évaluer précisément l'utilisation des crédits de ce concours et d'avoir des informations sur les investissements qui sont actuellement portés par les collectivités territoriales avec l'aide de l'Etat, en faveur de la lecture publique en France.

Les données présentées ici ont été recueillies lors du bilan effectué sur les opérations accompagnées en 2021. Elles apportent des informations sur la façon dont ces crédits ont été répartis selon les régions, sur les collectivités bénéficiaires et sur les opérations menées.

### 2.1 LA REPARTITION DES CREDITS ET DES OPERATIONS PAR REGION

Les crédits (précédemment détaillés dans le bilan de consommation globale) ont permis d'accompagner financièrement 1 379 projets à travers la France, un chiffre légèrement au-dessus de la moyenne des dossiers annuels. Parmi ceux-ci, 1 372 projets ont été accompagnés au titre de la 1<sup>ère</sup> fraction et 7 au titre de la 2<sup>ème</sup> fraction. Ces opérations se sont réparties entre les régions de la façon suivante :

**Tableau 5: Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD Bibliothèques**

Région	1 <sup>ère</sup> fraction	2 <sup>ème</sup> fraction	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	218	2	220
Bourgogne-Franche-Comté	56		56
Bretagne	152	1	153
Centre-Val de Loire	54		54
Corse	8		8
Grand Est	91		91
Hauts-de-France	41	2	43
Île-de-France	116		116
Normandie	86	1	87
Nouvelle-Aquitaine	81		81
Occitanie	176		176
Pays de la Loire	63		63

Provence-Alpes-Côte d'Azur	152	1	153
Guadeloupe	9		9
Saint-Barthélemy	0		0
Saint-Martin	0		0
Guyane	15		15
Martinique	16		16
La Réunion	16		16
Mayotte	20		20
Saint-Pierre et Miquelon	2		2
<b>TOTAL</b>	<b>1372</b>	<b>7</b>	<b>1379</b>

## 2.2 LES COLLECTIVITES ACCOMPAGNEES

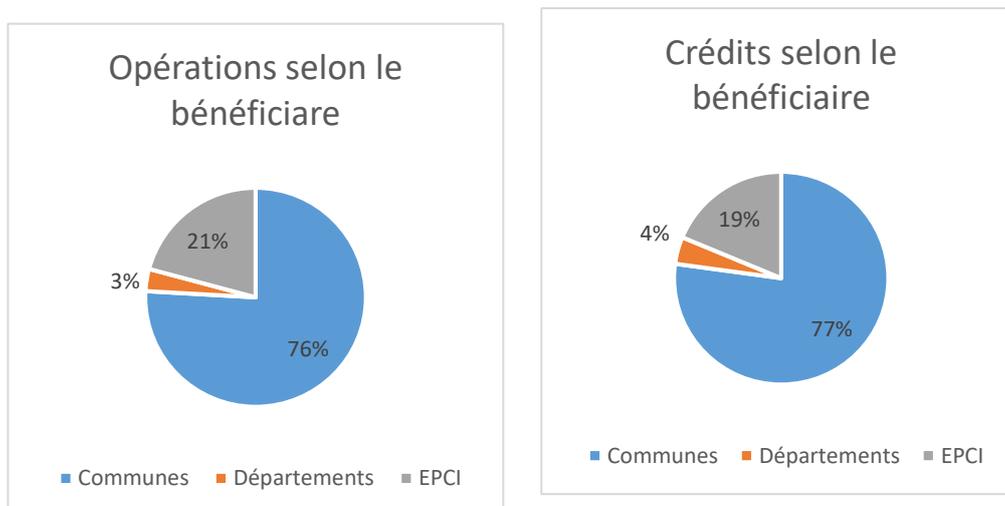
Trois catégories de collectivités territoriales et groupements de collectivités sont accompagnées au titre de la DGD Bibliothèques : les communes, les intercommunalités (EPCI) et les départements. En nombre de projets, la répartition des catégories de bénéficiaires est la suivante :

- 1047 projets, soit 76 %, ont été menés par des communes ;
- 287 projets, soit 21 %, ont été menés par des EPCI ;
- 45 projets, soit 3 %, ont été menés par des départements.

En pourcentage des crédits totaux de la DGD Bibliothèques, la répartition des catégories de bénéficiaires est la suivante :

- 79 810 098 € soit 77%, ont été versés à des communes ;
- 19 358 511 €, soit 19 %, ont été versés à des EPCI ;
- 4 252 628 €, soit 4 %, ont été versés à des départements.

**Figure 1 : Répartition des crédits de la DGD Bibliothèques selon la catégorie de bénéficiaire**



Les résultats indiqués ci-dessus sont donc similaires à ceux de l’an dernier : **un poids très fort des communes, qui constituent plus des trois quarts des projets accompagnés et 77% des crédits engagés.**

Ces chiffres, qui diffèrent sensiblement d’une région à l’autre, témoignent **d’une dynamique de long terme** : depuis 2008, les projets portés par les communes représentent en moyenne 74 % des projets et 66 % des montants concernés, alors que les projets portés par les EPCI représentent en moyenne 22 % des projets et 29 % des montants concernés et que les projets portés par les départements représentent en moyenne 4 % des projets et 6 % des montants concernés.

## **2.3 LES OPERATIONS ACCOMPAGNEES PAR TYPE DE PROJET**

### **2.3.1 Classification des types d’opération**

Les opérations sont ici classées en dix catégories, qui constituent une déclinaison des règles d’éligibilité décrites dans la circulaire du 26 mars 2019 :

- « Immobilier » : des investissements ayant pour objet la construction, la rénovation, la restructuration ou l’extension d’une bibliothèque de lecture publique, qu’elle soit principale ou annexe ;
- « Accessibilité » : des investissements ayant pour objet la mise en accessibilité d’un bâtiment. Normalement compris dans la catégorie mentionnée ci-dessus, ils font ici, pour plus de visibilité, l’objet d’une mention à part ;

- « Matériel et mobilier » : des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel initial ou le renouvellement, total ou partiel, de l'équipement d'une bibliothèque de lecture publique ;
- « Conservation des collections patrimoniales » : des opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel ainsi que l'aménagement des locaux de bibliothèques municipales ou intercommunales destinés à améliorer les conditions de préservation et de conservation des collections patrimoniales, ainsi que l'accompagnement au déménagement de ces collections ;
- « Informatique et numérique » : des opérations ayant pour objet l'informatisation initiale ou le renouvellement des bibliothèques de lecture publique ainsi que l'équipement matériel lié à ces opérations ; sont également comprises dans cette catégorie les opérations ayant pour objet la création de services numériques aux usagers ;
- « Numérisation » : des opérations de numérisation des collections des bibliothèques ;
- « Bibliobus » : des opérations ayant pour objet l'acquisition et l'équipement de bibliobus départementaux, communaux et intercommunaux ;
- « Acquisition de documents tous supports » : des opérations ayant pour objet l'acquisition de collections tous supports dans le cadre d'opérations d'investissement et d'équipement ou de démarrage de projets. Ces projets ont été accompagnés à partir de 2010.
- « Horaires d'ouverture » : des opérations ayant pour objet l'extension ou l'évolution des horaires d'ouverture. Ces projets ont été accompagnés à partir de 2016.
- « Autres » : sont rangées ici les opérations qui peuvent être mixtes entre plusieurs de ces catégories ou difficiles à ranger. On en compte en général entre 0 et 5 chaque année.

### **2.3.2 La répartition selon les catégories de projets en nombre d'opérations accompagnées**

**Ces différentes catégories n'ont pas toutes le même poids au sein de la DGD Bibliothèques, que ce soit en nombre d'opérations ou en crédits mobilisés.** Le tableau ci-dessous présente la répartition des opérations accompagnées en 2021 selon la catégorie à laquelle elles sont rattachées, en nombre et en pourcentage du total.

**Tableau 5 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2021 par la DGD Bibliothèques en nombre d'opérations et en pourcentage du nombre total d'opérations**

Type d'opération	Nb d'opérations	%
Accessibilité handicap	7	0%
Acquisition de documents tous supports	136	10%
Bibliobus	39	3%
Conservation collections patrimoniales	24	2%
Extension des horaires d'ouverture	421	31%
Immobilier	188	14%
Informatique et numérique	342	25%
Matériel et mobilier	195	14%
Numérisation	15	1%
Signalement des collections patrimoniales	11	0%
Signalement des collections	1	0%
<b>TOTAL</b>	<b>1379</b>	<b>100%</b>

Cette année, **les opérations les plus nombreuses sont les extensions des horaires d'ouverture**, avec 421 opérations, soit 31 % du total.

Ensuite, ce sont les opérations liées à « l'informatique et numérique » avec 342 projets, soit 25% des opérations. Cette catégorie intègre les projets labellisés « Bibliothèque numérique de référence » (BNR) : lancé en 2010 par le ministère de la Culture, le programme BNR du ministère de la Culture a pour objectif d'accompagner les établissements de lecture publique dans le développement de ressources et de services en ligne de qualité. En 2021, 20 projets BNR ont été soutenus financièrement dans le cadre de la DGD Bibliothèques, en 1ère ou en 2nde fraction, pour une aide financière totale de 1 950 640€.

On peut noter **la poursuite des évolutions constatées sur les années précédentes** : une augmentation continue des opérations d'acquisition de documents tous supports, tandis que les autres catégories restent secondaires.

Les catégories « Immobilier » et « Matériel et mobilier » restent importantes mais constantes.

### 2.3.3 La répartition selon les catégories de projets en crédits DGD Bibliothèques attribués

Les projets liés aux bâtiments conservent une place prépondérante au sein de la DGD Bibliothèques lorsque l'on considère aux montants mobilisés :

**Tableau 6 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2021 par la DGD Bibliothèques en montant et en pourcentage du montant total**

Type d'opération	Montant total	%
Accessibilité handicap	144 524 €	0%
Acquisition de documents tous supports	2 669 490 €	3%
Bibliobus	1 455 455 €	2%
Conservation collections patrimoniales	443 212 €	0%
Extension des horaires d'ouverture	14 144 072 €	14%
<b>Immobilier</b>	<b>67 247 647 €</b>	<b>65%</b>
Informatique et numérique	8 238 619 €	8%
Matériel et mobilier	8 184 468 €	8%
Numérisation	289 379 €	0%
Signalement des collections patrimoniales	298 369 €	0%
Signalement des collections	306 000 €	0%
<b>Total</b>	<b>103 421 236 €</b>	<b>100%</b>

Les projets immobiliers représentent plus de 60% des crédits mobilisés dans le cadre de la DGD Bibliothèques, ce qui s'explique par le coût moyen significativement plus important de ces projets, notamment les projets de construction et de restructuration.

Le tableau ci-dessous présente l'aide financière moyenne par type de projet :

**Tableau 7 : Montant total et montant moyen des crédits DGD Bibliothèques attribués par catégorie de projet en 2021**

Type d'opération	Nombre d'opérations	Montant total	Montant moyen de l'aide par projet
Accessibilité handicap	7	144 524 €	20 646 €
Acquisition de documents tous supports	136	2 669 490 €	19 629 €
Bibliobus	39	1 455 455 €	37 319 €
Conservation collections patrimoniales	24	443 212 €	18 467 €
Extension des horaires d'ouverture	421	14 144 072 €	33 596 €
<b>Immobilier</b>	<b>188</b>	<b>67 247 647 €</b>	<b>357 700 €</b>
Informatique et numérique	342	8 238 619 €	24 090 €
Matériel et mobilier	195	8 184 468 €	41 972 €
Numérisation	15	289 379 €	19 292 €
Signalement des collections patrimoniales	11	298 369 €	27 124 €
Signalement des collections	1	306 000 €	306 000 €

La construction d'un nouveau bâtiment a un coût moyen plus élevé par opération que les autres types de projets, notamment les projets de rénovation, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous. Pour l'ensemble de la catégorie « immobilier », cela représente un coût moyen de 357 700€.

De même que pour le nombre d'opérations, il est intéressant de se pencher sur l'évolution des montants d'aide attribués par catégorie d'opérations depuis 2008. Le graphique ci-après présente cette évolution. On peut ainsi constater que la part prépondérante des projets immobiliers est une constante, mais que **des évolutions sont notables** : ainsi, la part prise par les opérations de construction, restructuration, rénovation ou extension d'équipements de lecture publique, bien que restant très majoritaire, tend à se réduire, au profit d'une diversification que nous avons déjà notée et qui est

sensible ici aussi. Là encore, on constate **une hausse importante de la part prise par les opérations « horaires d'ouverture ».**

### 2.3.4 Point sur les projets immobiliers

Derrière les opérations qui sont ici caractérisées sous l'intitulé « Immobilier », on retrouve quatre grands types de réalisations, définis ici selon les termes de la circulaire du 26 mars 2019 :

- Construction : « une construction vise à ériger un nouveau bâtiment » ;
- Restructuration : « la restructuration désigne des travaux lourds sur un bâtiment déjà existant, comportant une modification des superstructures ou des infrastructures, pour réorganiser l'espace à de nouvelles fins ou en suivant de nouvelles conceptions » ;
- Rénovation : « une rénovation désigne la remise à neuf de l'ensemble d'un bâtiment par l'amélioration de sa condition et sa mise en conformité avec les normes en vigueur (confort, équipements électriques, isolation, etc.) » ;
- Extension : « l'extension est l'agrandissement, dans la continuité, de la surface existante d'un bâtiment ».

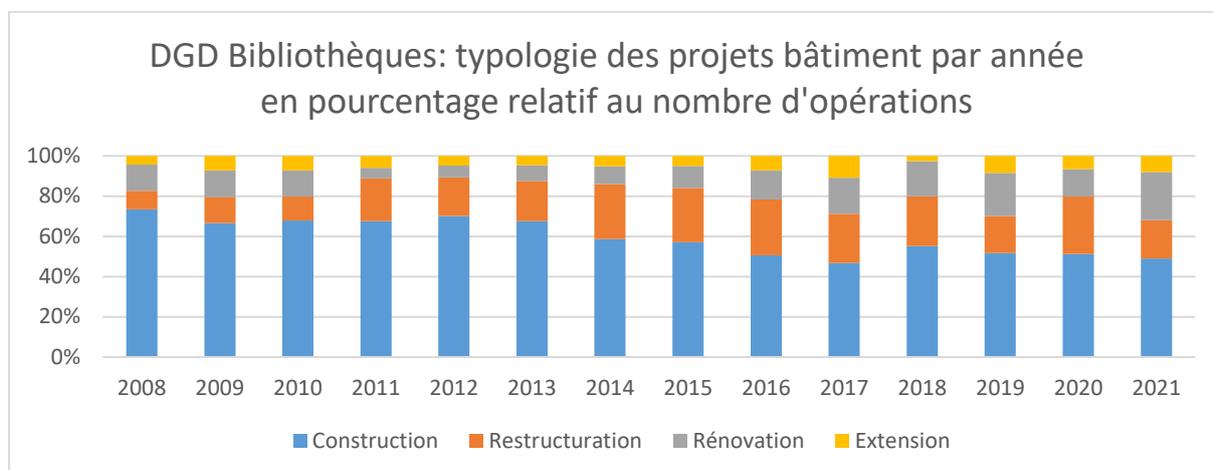
Il est cependant à noter que la catégorisation des différentes opérations ne semble pas toujours être faite avec la même rigueur ou selon la même interprétation par les différentes DRAC qui font remonter leurs données chaque année. Il faut donc garder à l'esprit qu'il existe certainement une part d'erreurs de catégorisation.

**Tableau 8 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en nombre d'opérations en 2021**

Type d'opération	Nombre d'opérations	%
Construction/programmation	92	49%
Restructuration	35	19%
Rénovation	46	24%
Extension	15	8%
<b>TOTAL</b>	<b>188</b>	<b>100%</b>

De même que l'an dernier, **les opérations les plus nombreuses sont celles de construction d'un nouveau bâtiment**, soit en remplacement d'un bâtiment existant jugé obsolète, soit par absence d'un bâtiment préexistant. Cette situation, si elle se vérifie sur le long terme, **se modifie progressivement en faveur d'une réutilisation des bâtiments existants**, malgré une remontée des projets de construction en 2021, comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous.

**Figure 1 : Evolution de la typologie des projets immobiliers de 2008 à 2021 en pourcentage relatif au nombre d'opérations**



**Tableau 9 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en montant et en pourcentage du montant total en 2021**

Type d'opération	Montant total	%
Construction/programmation	53 486 385 €	79 %
Restructuration	6 084 859 €	9%
Rénovation	6 034 985 €	9%
Extension	1 691 417 €	3%
<b>TOTAL</b>	<b>67 247 647 €</b>	<b>100%</b>

## 2.4 LES OPERATIONS ACCOMPAGNEES EN FONCTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Si les chiffres donnés ci-dessus concernent la situation générale, il faut bien avoir à l'esprit qu'ils cachent des réalités variables selon les régions, les types de bibliothèques ou de collectivités, ou encore les tailles de population. Les données DGD Bibliothèques permettent ainsi d'observer la répartition des différentes catégories d'opérations en fonction des collectivités territoriales qui les portent.

**Tableau 10: Répartition des types d'opérations accompagnées en fonction des collectivités territoriales, en nombre d'opérations en 2021**

Type d'opération	Communes	EPCI	Départements	TOTAL
Accessibilité handicap	5	2		7
Acquisition de documents tous supports	112	19	5	136
Bibliobus	13	19	7	39
Conservation collections patrimoniales	17	7		24
Extension des horaires d'ouverture	342	77		421
Immobilier	149	33	6	188
Informatique et numérique	234	84	22	342
Matériel et mobilier	152	38	3	195
Numérisation	10	5		15
Signalement des collections patrimoniales	8	3		11
Signalement des collections	1			1

Quelques différences peuvent être notées entre les types de collectivités. Pour les bibliothèques municipales, on remarque par exemple un très fort investissement dans les projets d'extension d'ouverture, les projets d'informatique et le numérique, ainsi que le matériel et le mobilier. Pour les bibliothèques intercommunales, les projets d'informatique et de numérique sont les plus importants en nombre, suivis des projets d'extension des horaires. Assez logiquement, les bibliothèques départementales se démarquent avec plus de 22 projets (soit 51%) de leurs projets qui concernent l'informatique. Dans ces chiffres, se reflètent les missions des bibliothèques de chaque type de collectivités.

## 2.5 TAUX D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Les données recueillies dans le cadre du bilan DGD Bibliothèques 2021 donnent un aperçu des taux d'accompagnement financiers pratiqués. Là encore, il est nécessaire de rappeler que les situations sont variables d'une région à l'autre et, dépendent de chaque projet.

Le tableau ci-dessous présente, dans sa colonne 2021, la moyenne nationale des taux d'accompagnement financier par catégorie. Il les remet également en perspective depuis 2011. Il ne porte que sur les opérations

menées en 1<sup>ère</sup> fraction ; les projets accompagnés en 2<sup>nde</sup> fraction, très peu nombreux et de taille plus importante, n'ont pas été agrégés ici pour des raisons méthodologiques. Il faut également prendre en compte que tous les taux de subvention ne sont pas toujours renseignés dans les tableaux de bilan envoyés par les DRAC.

**Tableau 111 : Taux de subvention moyen par type d'opération en 1<sup>ère</sup> fraction**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Immobilier	36%	45%	36%	42%	38%	39%	40%	37%	36%	43%	46%	<b>40%</b>
Accessibilité /handicap	63%	38%	72%	56%	30%	61%	43%	75%	60%	47%	52%	54%
Matériel et mobilier	42%	58%	36%	42%	40%	39%	43%	41%	39%	33%	47%	42%
Conservation des collections patrimoniales	51%	47%	58%	41%	59%	48%	23%	45%	62%	42%	69%	50%
Informatique et numérique	52%	62%	45%	59%	50%	49%	51%	53%	49%	46%	54%	52%
Numérisation	63%	57%	46%	56%	56%	54%	53%	50%	54%	55%	74%	56%
Bibliobus	47%	53%	43%	45%	31%	51%	47%	57%	53%	44%	52%	48%
Acquisition de documents tous supports		42%	31%	47%	39%	38%	39%	52%	41%	66%	48%	44%
Extension des horaires						64%	58%	76%	63%	53%	64%	<b>63%</b>
Autres		47%	40%	47%	50%	34%		81%		65%		52%
<b>Moyenne annuelle</b>	<b>39%</b>	<b>46%</b>	<b>36%</b>	<b>43%</b>	<b>39%</b>	<b>40%</b>	<b>39%</b>	<b>52%</b>	<b>39%</b>	<b>53%</b>	<b>56%</b>	<b>44%</b>

En synthèse, il est possible de voir que :

- Les opérations « Horaires d'ouverture » et « numérisation » sont celles qui bénéficient des taux d'accompagnement les plus élevés.
- Les opérations « Accessibilité », « conservation des collections patrimoniales » et « Bibliobus » font état de taux plus variables, dépendant beaucoup des régions et des opérations.

- Les projets « Matériel et mobilier », tout comme les « acquisitions de documents tous supports » font l'objet d'un accompagnement en moyenne plus bas que celui des autres projets.

### **3 TABLE DES TABLEAUX**

---

Tableau 1 : Répartition initiale par préfecture de région des crédits .....	6
Tableau 2 : Répartition finale par préfecture de région des crédits.....	7
Tableau 3 : Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD Bibliothèques 2 <sup>nd</sup> e fraction .....	8
Tableau 4 : Répartition par préfecture de région des opérations de la DGD Bibliothèques (total).....	8
Tableau 5 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2021 par la DGD Bibliothèques en nombre d'opérations et en pourcentage du nombre total d'opérations.....	14
Tableau 6 : Répartition par catégorie des opérations accompagnées en 2021 par la DGD Bibliothèques en montant et en pourcentage du montant total .....	15
Tableau 7 : Montant total et montant moyen des crédits DGD Bibliothèques alloués par catégorie de projet en 2021 .....	16
Tableau 8 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en nombre d'opérations en 2021.....	17
Tableau 9 : Répartition des projets immobiliers par catégorie en montant et en pourcentage du montant total en 2021.....	18
Tableau 10: Répartition des types d'opérations accompagnées en fonction des collectivités locales, en nombre d'opérations en 2021.....	18
Tableau 11 : Taux de subvention moyen par type d'opération en 1 <sup>ère</sup> fraction .....	20

## ANNEXE : PRESENTATION DES OPERATIONS INTERESSANTES 2021

Région	Lieu	Type d'opération	Montant	Commentaire	Visuel
Auvergne Rhône- Alpes	Clermont- Ferrand (63) 300 000 habitants  Médiathèque Croix-Neyrat	Construction neuve d'un tiers-lieu hybride incluant une médiathèque annexe de 718 m <sup>2</sup> et un espace musical de 391 m <sup>2</sup>	Coût total : 6 600 000€  DGD : 1 034 033€	L'espace musical n'a pas été financé par la DGD mais fonctionne en complémentarité avec la bibliothèque.  Ouverture : 14/12/2021	
	Pont-du- Château (63)  Médiathèque Alain Rey	Construction neuve d'une médiathèque annexe de 785 m <sup>2</sup> (avec un jardin de lecture)	Coût total : 2 550 000€  DGD : 658 054€	Tiers-lieu portant une attention particulière aux familles et à la jeunesse. Architecture qui respecte le patrimoine architectural du lieu  Ouverture : 18 mai 2021	
Bourgogne Franche Comté	CC Terre d'Emeraude 25 000 habitants  Orgelet (39)	Construction neuve d'un tiers lieu (commerces, médiathèque de 225m <sup>2</sup> et logements)	Coût total : 868 127€  DGD : 496 334€	Second projet de construction dans la même CC prévu pour 2022. CTL 2020 – 2022	
	Châtillon sur Seine (21)  5 347 habitants	Construction neuve (équipement, acquisitions, services numériques, valorisation)	Coût total : 1 932 566€  DGD : 1 648 666€	Valorisation des fonds patrimoniaux. Projet en ZRR. Extension des horaires prévus pour 2022.	
Hauts- de- France	Courcelles les Lens (62)  7 918 habitants	Construction neuve (+ 1 000m <sup>2</sup> ) dans un ancien supermarché	Coût total : 4 486 386€  DGD : 1 608 338€	Forte dimension sociale, ouverture 25h par semaine	
	CC Cœur d'Ostrevent Fenain (59)  5 548 habitants	Construction neuve (intérieur bois)	Coût total : 1 732 500€  DGD : 681 235€	Architecture en bois, ouverture 32h par semaine CTL en cours	
	Villeneuve sur Aisne (02)	Construction neuve	Coût total : 2 940 729€	Accueil d'associations à vocation sociale	

	2 751 habitants		DGD : 455 236€		
Normandie	Pont de l'Arche (27) 4 188 habitants	Construction d'un nouvel espace culturel (1 421m <sup>2</sup> ) avec une médiathèque (521 m <sup>2</sup> ) et une école de musique	Coût total : 2 730 530€  DGD : 385 250€ (30%)	Ouverture prévue fin 2022	
	Saint Etienne du Rouvray (76) 28 750 habitants	Construction d'une nouvelle médiathèque (tête de réseau)	Coût total : 5 559 944€  DGD : 1 121 727€	Ouverture fin 2023	
	Chanu (61) 1 274 habitants	Extension et rénovation de la bibliothèque (de 45 à 161 m <sup>2</sup> )	Coût total : 413 360€  DGD : 197 056€	Projet plus vaste de « Maison des sens »	
	Moyon-Villages (50) 1 515 habitants	Construction neuve (256 m <sup>2</sup> )	Coût total : 447 582€  DGD : 223 791€		
	Saint-Martin-de-Fontenay (14) 2 541 habitants	Construction neuve (220 m <sup>2</sup> ) selon une logique de tiers-lieu	Coût total : 489 420€  DGD : 355 720€		
Pays-de-la-Loire	Nantes Métropole (44) 8 856 habitants	Construction d'une bibliothèque verte de secteur	Coût total : 2 056 650€  DGD : 917 879€	Ouverture prévue à l'automne 2022	
Occitanie	Agde (34)	Restructuration et réorganisation de la Maison des savoirs de 1822 m <sup>2</sup> (médiathèque troisième lieu, théâtre, salle de création)	Coût total : 2 115 309€  DGD : 522 819€	Ouverture juillet 2021	
Provence Alpes Côte d'Azur	Beausoleil (06) 14 000 habitants	Construction neuve	Coût total : 13 542 190€  DGD : 350 000€	Projet de tiers-lieu à forte dimension sociale et culturelle (microfolie, espaces de médiation numérique, jardins	

			(première tranche)	pédagogiques, ludothèque, espace de restauration...)	
	Venelles (13) 8 400 habitants	Construction, collections, mobilier (pôle culturel).	Coût total : 3 044 733€  DGD : 1 065 657€	Bâtiment écologique élaboré dans une logique participative Ouverture prévue en 2023.	
	Avignon (84) 91 143 habitants	Bibliothèque éphémère de 300 m <sup>2</sup> construite dans un ancien container maritime	Coût total : 677 520€  DGD : 237 132€	Implantation en QPV en attendant la finalisation de la médiathèque Jean-Louis Barrault	
		Rénovation de la bibliothèque aux abords du centre-ville	Coût total : 6 545 342€  DGD : 2 128 820€	Projet qui participe au renouvellement urbain de la ville	
	Jonquières (84) 5 469 habitants	Construction dans une logique de 3 <sup>e</sup> lieu	Coût total : 33 305€  DGD : 19 313€	Utilisation de la démarche participative sous la forme d'ateliers avec les habitants.	
	Serres (05) 1 285 habitants	Construction en partenariat avec l'éducation nationale	Coût total : 21 575€  DGD : 10 587€	Médiathèque + CDI pour les collégiens. Gratuité des abonnements et des services	